

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'ARDÈCHE MÉRIDIONALE

DEL.2023-CS-14

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU 11.10.2023

NOM : 7.1

L'an deux mille vingt-trois et le onze octobre, le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion – 1^{er} étage – Château Julien à Vinezac, sous la présidence de Monsieur SAUCLES Gérard.

Après une première convocation, la tenue du Comité Syndical a eu lieu le 28 septembre 2023. Le quorum n'ayant été atteint lors de cette réunion, une deuxième convocation a été envoyée à tous les membres de cette instance le 29 septembre 2023. Le Comité Syndical s'est réuni la deuxième fois le 11 octobre 2023. La séance est ouverte à 11h30 en présence de :

La séance est ouverte à 11h30 en présence de :

Ardèche Sources et Volcans : M. CHAPUIS Pierre
CCBA : PONTHER Jean-Yves, SOUBEYRAND Jacky
Montagnes d'Ardèche : M. JACQUEMIN Bernard
Pays des Vans en Cévennes : M. ROBERT Lionnel
Beaume Drobie : WALDSCHMIDT Pascal
Berg et Coiron : GILLY Michelle
Gorges de l'Ardèche :
Val de Ligne : BAULAND Brigitte

Procuration : LACROTTE Robert à PONTHER Jean-Yves

Nombre de Délégués : 37

En exercice : 37

Présents : 9

Procurations : 1

Votants : 10

Absents : 27

Date de convocation : le 29/09/2023

Absents : BRUN Marc, RIEU Dominique, VEYRENC Yves, ARNAUD Jean-Luc, CORTIAL Patrick, DUCHAMP Cécile, GENEST Sandrine, MAISONNEUVE Patrick, MEYER Jean-Yves, TAUPENAS Martine, TOURVIELHE Max, AUZAS Vincent, CHABANE Francis, DEFFREIX Christophe, FARGIER Marie, NAJI Driss, AGERON Claude, CLEMENT Nicolas, MASSOT Guy, ROSSI Joëlle, GENEST Jacques, PRADIER Sébastien, BASTIDE Bérengère, BRUYERE-ISNARD Thierry, MANIFACIER Christian, DELEUZE Johan, CHANIOL Bernard

Secrétaire de séance : SOUBEYRAND Jacky

OBJET : Décision modificative n° 1

Le Président informe l'assemblée délibérante qu'il convient de procéder à une révision des crédits pour une augmentation de 41 042,80 € au chapitre 002 fonctionnement et une diminution de 41.042,80 € au chapitre 001 investissement. Cette révision s'explique :

1. régularisation de l'excédent de fonctionnement du budget principal qui est de 128 282,44 € au lieu de 118 488,16 € dû à l'inversion des excédents entre les 2 sections du budget Faisceau Sud (40500) ;

2. intégration sur demande du Trésor Public de l'excédent de fonctionnement et de dépenses d'investissement du budget SCoT (40600) suite à sa clôture au 31/12/2022 qui n'avait pas donné suite aux écritures comptables.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, décide à l'unanimité, d'approuver la décision modificative n°1 ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FOUCTIONNEMENT				
D 023-0 : Virement section investissement		41 042.80 €		
TOTAL D 023 : Virement à la sectⁿ d'investis.		41 042.80 €		
R 002-0 : Excédent antérieur reporté fonct				41 042.80 €
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fonc				41 042.80 €
Total		41 042.80 €		41 042.80 €
INVESTISSEMENT				
R 001-01 : Solde d'exécution d'inv. reporté			41 042.80 €	
TOTAL R 001 : Solde d'exécution d'inv. reporté			41 042.80 €	
R 021-0 : Virement de la section de fonct				41 042.80 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.				41 042.80 €
Total			41 042.80 €	41 042.80 €
Total Général		41 042.80 €		41 042.80 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Gérard SAUCLES



Code INSEE

SYMPAM - SYMPAM

Syndicat Mixte

Berger
Levrault

DM 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité Syndical

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice 37
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés
 VOTES : Contre Pour
 Date de convocation : 29/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze octobre, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de M. Gérard SAUCLES, Président.

Objet :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023-0 : Virement section investissement		41 042.80 €		
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		41 042.80 €		
R 002-0 : Excédent antérieur reporté fonct				41 042.80 €
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fonc				41 042.80 €
Total		41 042.80 €		41 042.80 €
INVESTISSEMENT				
R 001-01 : Solde d'exécution d'inv. reporté			41 042.80 €	
TOTAL R 001 : Solde d'exécution d'inv. reporté			41 042.80 €	
R 021-0 : Virement de la section de fonct				41 042.80 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.				41 042.80 €
Total			41 042.80 €	41 042.80 €
Total Général		41 042.80 €		41 042.80 €

Signataires :

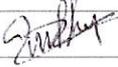
Ardèche Sources et Volcans, BOUET Lynda - suppléante	
Ardèche Sources et Volcans, BRUN Marc - titulaire	
Ardèche Sources et Volcans, CHAPUIS Pierre - titulaire	
Ardèche Sources et Volcans, D'IMPERIO Cédric - suppléant	
Ardèche Sources et Volcans, FABREGES Marie-France - suppléante	
Ardèche Sources et Volcans, GUEIGUER Jacques - suppléant	
Ardèche Sources et Volcans, RIEU Dominique - titulaire	
Ardèche Sources et Volcans, VEYRENC Yves - titulaire	
Beaume Drobie, AUZAS Vincent - titulaire	
Beaume Drobie, CHABANE Francis - titulaire	
Beaume Drobie, CHASTAGNER Geneviève, suppléante	
Beaume Drobie, COULANGE François - suppléant	
Beaume Drobie, DEFFREIX Christophe - titulaire	

Code INSEE

SYMPAM - SYMPAM

Syndicat Mixte

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité Syndical

Beaume Drobie, DUCLOUX Sébastien - suppléant	
Beaume Drobie, SALEL Matthieu - suppléant	
Beaume Drobie, WALDSCHMIDT Pascal - titulaire	
Berg et Coiron, CHANAL Pierre-Henri - suppléant	
Berg et Coiron, CROS Joël - suppléant	
Berg et Coiron, EYRAUD Patricia - suppléante	
Berg et Coiron, FARGIER Marie - titulaire	
Berg et Coiron, GILLY Michelle - titulaire	
Berg et Coiron, NAJI Driss - titulaire	
CCBA, - titulaire	
CCBA, ARNAUD Jean-Luc - titulaire	
CCBA, BERNARD Dominique - suppléant	
CCBA, BOUSCHON Max - suppléant	
CCBA, CORTIAL Patrick - suppléant	
CCBA, COSTE Jacques - suppléant	
CCBA, DEVES Jean-François - suppléant	
CCBA, DUCHAMP Cécile - titulaire	
CCBA, FAURE Cécile - suppléante	
CCBA, GENEST Sandrine - titulaire	
CCBA, GROS Cyril - suppléant	
CCBA, LACROTTE Robert - titulaire	
CCBA, LLORCA Patricia - suppléante	
CCBA, MAISONNEUVE Patrick - titulaire	
CCBA, MARTIN Marie-France, suppléante	
CCBA, MEYER Jean-Yves - titulaire	
CCBA, PASTRE Colette - suppléante	
CCBA, PONTHER Jean-Yves - titulaire	
CCBA, SAUCLES Gérard - titulaire	
CCBA, SAUSSAC Marie-Christine - suppléante	
CCBA, SOUBEYRAND Jacky - titulaire	
CCBA, SOULERIN René - suppléant	
CCBA, TAUPENAS Martine - titulaire	
CCBA, TOURVIELHE Max - titulaire	
Gorges de l'Ardèche, - titulaire	
Gorges de l'Ardèche, AGERON Claude - titulaire	
Gorges de l'Ardèche, ARRIGHI Nicole - suppléante	
Gorges de l'Ardèche, BOULLE Claude - suppléant	
Gorges de l'Ardèche, CLEMENT Nicolas - titulaire	

Code INSEE

SYMPAM - SYMPAM

Syndicat Mixte

Berger
Levrault

DM 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité Syndical

Gorges de l'Ardèche, CONSTANT Bernard - suppléant	
Gorges de l'Ardèche, MASSOT Guy - titulaire	
Gorges de l'Ardèche, MAUDIT Jean-Yvon - suppléant	
Gorges de l'Ardèche, PICHON Luc - suppléant	
Gorges de l'Ardèche, ROSSI Joëlle - titulaire	
Montagnes d'Ardèche, CHAMPEL Thierry - suppléant	
Montagnes d'Ardèche, GENEST Jacques - titulaire	
Montagnes d'Ardèche, JACQUEMIN Bernard - titulaire	
Montagnes d'Ardèche, LINOSSIER Jean - suppléant	
Montagnes d'Ardèche, PRADIER Sébastien - titulaire	
Montagnes d'Ardèche, VIDAL Christian - suppléant	
Pays des Vans en Cévennes, BASTIDE Bérengère - titulaire	
Pays des Vans en Cévennes, BORIE Jean-François - suppléant	
Pays des Vans en Cévennes, BRUYERE-ISNARD Thierry - titulaire	
Pays des Vans en Cévennes, DOLADILLE Monique - suppléante	
Pays des Vans en Cévennes, FOURNIER Joël - suppléant	
Pays des Vans en Cévennes, MANIFACIER Christian - titulaire	
Pays des Vans en Cévennes, NOEL Daniel - suppléant	
Pays des Vans en Cévennes, ROBERT Lionnel - titulaire	
Val de Ligne, ALLEFRESDE Laurence - suppléante	
Val de Ligne, BAULAND Brigitte - titulaire	
Val de Ligne, CHANIOL Bernard - titulaire	
Val de Ligne, DELEUZE Johan - titulaire	
Val de Ligne, MOLLEN Dominique - suppléante	
Val de Ligne, VEDOVATO Bernard - suppléant	

Certifié exécutoire par M. Gérard SAUCLES, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Vinezac, le 11/10/2023.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Président



Envoyé en préfecture le 12/10/2023

Reçu en préfecture le 12/10/2023

Publié le



ID : 007-200001642-20231011-DEL2023CS14-DE

